

APPEL À PROJETS "BASE NAUTIQUE EXEMPLAIRE" PRÉSENTATION PROJET LAURÉAT 2023



MODERNISATION ET RÉNOVATION DU CLUB NAUTIQUE D'AIX-LES-BAINS

PORTEUR DU PROJET : **Club Nautique Voile d'Aix Les Bains**

SITE BÉNÉFICIAIRE : **Club Nautique Voile d'Aix Les Bains, Savoie (73)**

ACTIVITÉS NAUTIQUES : **Voile**

CALENDRIER DU PROJET GLOBAL : **2023-2025**



Guyane

**Montant du
projet global**
504 800 €

**Montant de l'aide
"Destination France"**
151 400 €

Ambitions phares
Extension à partir
d'**installations modulaires**

**Consommation
énergétique** divisée
par 2

Le Club Nautique de Voile d'Aix-Les-Bains (CNVA) mène un projet de **rénovation énergétique de ses bâtiments** dans une démarche alliant amélioration de la performance environnementale et amélioration des conditions de travail. Ce projet prévoit le remplacement des anciens bungalows vétustes par des **installations modulaires**. Les modules sont fabriqués en Rhône-Alpes, à proximité du club, limitant ainsi les besoins en transport et les émissions associées. Les déchets, en faible quantité sur le chantier, sont ramenés sur le site de fabrication pour tri et traitement par les filières adaptées. Le nouveau bâtiment sera doté de **toitures végétalisées**, de façades à ossature et bardage extérieur en bois. Ce projet marque une étape vers une installation plus durable, fonctionnelle et respectueuse de son environnement.

Le financement alloué porte sur la rénovation et l'extension du bâtiment existant. Il est prévu une amélioration de **l'isolation des bâtiments**, l'installation de **panneaux photovoltaïques** et de **cuves de récupération d'eau de pluie**.

“

En améliorant les installations du club de voile, cela favorise la pratique des sports nautiques et encourage la participation des résidents locaux, des Athlètes et des amateurs de voile. En utilisant des modules préfabriqués en atelier, la construction des bureaux peut être réalisée de manière beaucoup plus rapide. Cela permet d'économiser du temps de chantier et de réduire les délais d'exécution, ce qui peut être particulièrement avantageux pour les bases nautiques qui souhaitent minimiser les interruptions d'activités pendant la rénovation.

”

Christophe CHAFFARDON

Président du Club Nautique Voile d'Aix Les Bains



© CNVA